Zeitschrift: Rapport annuel / Association nationale pour le développement du

tourisme

Herausgeber: Association nationale pour le développement du tourisme

Band: 5 (1922)

Rubrik: Finances

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

nous pouvons nous féliciter. En compensation des touristes allemands, autrichiens et russes, qui représentaient avant la guerre une proportion considérable des étrangers visitant notre pays, les ressortissants de la Hollande, des Pays scandinaves, de l'Espagne et de l'Amérique du Sud sont aussi nombreux, ou même plus nombreux, qu'avant 1914. Plusieurs stations ont aussi retrouvé, surtout pendant la dernière saison d'hiver, leurs contingents d'Anglais et d'Américains. Ces résultats sont encourageants et nous engagent à poursuivre avec bon espoir l'action de propagande entreprise par notre Office et par tous ceux qui s'intéressent à l'avenir du tourisme suisse, non seulement en Europe, mais dans tous les autres continents. Certaines sources de notre mouvement des étrangers sont taries; d'autres, encore modestes, se sont ouvertes: il s'agit de continuer le travail commencé, dont toute notre économie nationale est appelée à bénéficier. Cette activité doit avoir en vue avant tout les saisons d'été, de printemps et d'automne, la Suisse, comme centre touristique, étant moins connue pendant ces saisons qu'en hiver. Elle risque même, dans cartains pays, de n'être considérée qu'en raison de ses stations hivernales. Il importe de réagir contre cette tendance qui est préjudiciable aux véritables intérêts du tourisme suisse.

H. Finances.

Quoique les subventions et les cotisations n'aient pas diminué en 1922, en comparaison de 1921, la situation financière de l'Office suisse du Tourisme appelle un examen sérieux, les réserves amassées pendant les premières années disparaissant rapidement. Il y a en effet déséquilibre entre les contributions annuelles allouées à l'Office et les dépenses de celui-ci, malgré l'esprit d'économie qui anime le Comité de direction. Les causes de cette situation doivent être cherchées dans le développement même de l'Office dans son activité. A l'origine, c'est à dire en 1918 et 1919, pendant la première période d'organisation, l'Office dépensant peu encore, des réserves assez importantes avaient pu être constituées. Elles servirent à développer partout à l'étranger la propagande en faveur du tourisme suisse: publication et diffusion d'imprimés, publicité, création d'agences, participation aux expositions, réclame par le film et la photographie, conférences etc. A mesure que l'Office était plus connu, les appels à son intervention financière se faisaient plus nombreux: il devint pour beaucoup l'organe providentiel vers lequel les mains se tendaient et où l'espoir se dirigeait, chaque fois qu'une action de propagande pouvait être entreprise à l'étranger. Des travaux utiles et fructueux ont ainsi été accomplis, mais ils ont exigé parfois de gros sacrifices financiers qui ont épuisé les réserves amassées au début. Or, le développement pris par l'Office, l'extension de sa propagande, les services qu'on attend de lui, tout cela ne correspond pas à ses ressources annuelles. Il est donc nécessaire, ou bien de réduire l'action de propagande et de publicité, ou bien de trouver de nouvelles ressources.

Le Comité de direction, tenant compte de l'importance majeure du tourisme pour la vie économique de notre pays, ainsi que de la concurrence étrangère de plus en plus active dans ce domaine, estime que l'Office doit pouvoir poursuivre l'exécution des travaux qui lui sont confiés. Dans ce but, il faut rechercher les voies et moyens propres à augmenter ses ressources.

Nos entreprises de transports et notre industrie hôtelière traversent depuis 1914 une crise que les événements de la guerre mondiale et la situation économique générale qui a suivi expliquent facilement. Le seul remède est d'attirer vers la Suisse, au moyen

d'une propagande de grand style et à jet continu le public voyageur des autres pays. Les sacrifices consentis à cet effet par nos autorités, ainsi que par tous les membres de l'Association nationale pour le développement du tourisme, si considérables qu'ils paraissent, seront récupérés au centuple par les touristes étrangers.

En 1922, les recettes de l'Office se sont élevées à frs. 429,397.62, en regard de dépenses ascendant à frs. 561,519.35, ce qui laisse un déficit de frs. 132,121.73, qui n'a pu être couvert que par l'excédent des recettes des années précédentes.

Avant de terminer, nous tenons à relever les excellentes relations que nous entretenons avec les autorités fédérales, tout spécialement avec le Département fédéral de l'Intérieur, dont nous dépendons, ceux des chemins de fer, postes et télégraphes, de justice et police et le département politique (service consulaire). Il en est de même avec la Direction générale des chemins de fer fédéraux et ses directions d'arrondissement, les directions générales des postes et des douanes, les gouvernements cantonaux, les nombreuses autorités communales subventionnantes. Nous les remercions tous sincèrement de l'appui bienveillant qui nous est prêté.

Nos remerciements vont aussi à tous les membres de l'Association nationale pour le développement du tourisme, entre autres à ceux avec lesquels nous sommes en collaboration suivie: Société suisse des Hôteliers, Union des sociétés suisses de développement, Automobile Club de Suisse, Touring Club Suisse, Association des chemins de fer secondaires suisses, Union des entreprises suisses de navigation, Compagnies des chemins de fer Berne-Loetschberg-Simplon, Rhétiques, Montreux-Oberland-Bernois, Nouvelle Association du Gothard, Association pour le trafic de la Suisse orientale, instituts de crédit, entreprises industrielles et commerciales, sociétés de développement, sections de la Société Suisse des Hôteliers, etc. Une mention spéciale doit aussi être accordée à la presse suisse qui nous a constamment secondés lorsque les intérêts du trafic et du tourisme suisse étaient en jeu.

Si l'Office suisse du tourisme ne peut pas toujours satisfaire tous les intérêts particuliers, il s'efforce néanmoins, dans la mesure de ses moyens financiers, d'exercer à l'étranger et en Suisse, avec la plus scrupuleuse neutralité, l'activité définie à l'article premier des Statuts de l'Association nationale pour le développement du tourisme: «développer le travail commun de toutes les forces et organisations opérant dans le domaine du tourisme». Nous prions donc nos subventionnants et nos membres de nous accorder à l'avenir la même bienveillance et le même appui.

OFFICE SUISSE DU TOURISME,

Le directeur

Le Président du Comité de Direction:

JUNOD.

Dr. HOLZACH.

Le Conseil du tourisme a, dans sa séance du 26 avril 1923, approuvé le présent rapport ainsi que le compte d'exploitation et le bilan qui y sont annexés et propose à l'Assemblée générale de les adopter.

AU NOM DU CONSEIL DU TOURISME,

Le Secrétaire:

Le ler Vice-Président:

JATON.

Dr. P. MAILLEFER.